

La gazette des délégués CFDT Carrefour



C'est toujours "NON" !

▼ Ouverture

Sommaire et indices page 02

Dans quel monde vivent-ils ? page 03

▼ Manifestation Retraite

Rebelote le 19 octobre page 04

Quelques photos à l'Ouest page 06

Quelques photos du Sud-Ouest page 07

Quelques photos du Centre page 08

Quelques photos de l'Est page 09

Quelques photos du Nord page 10

Quelques photos de Sud page 11

Quelques photos Ile de France page 12

a l'autre bout du monde page 13

▼ Smic

Les procès continuent page 14

▼ Dans les coulisses

Nouvelles sociales et syndicales page 15



Toujours présents !

La manif du 12 octobre est la plus grande depuis... 15 ans !

Les cortèges contre la réforme des retraites ont rassemblé **3,5 millions de manifestants dans les 252 rassemblements**, selon l'estimation CFDT.

264 cortèges ont défilé samedi 16 octobre soit près de 3 millions de personnes.

Selon le ministère de l'intérieur quelque 1.230.000 personnes ont manifesté le 12 octobre et 825.000 le 16 octobre.

A la question "diriez-vous que cette journée de grèves du 12 octobre a été plutôt un succès ou plutôt un échec pour les syndicats et l'opposition?",

Les personnes interrogées ont été 78% à répondre "plutôt un succès" et 20% à répondre "plutôt un échec".



Rectification:

Dans le dernier Hyper nous parlions de Pléiade confirmation il fallait lire Pléiade certification.

On finit par s'y perdre.

Dans quel monde vivent-ils ?



Par Serge Corfa
Délégué syndical national



Mais qui donc à eu l'idée de poser les questions de l'enquête "Que pensez-vous de vos conditions de travail" ?

Quel consultant recruté à prix d'or a sélectionné cette série de questions bateau qui ne remet rien en cause.

Ce "questionneur" sait-il ce

que c'est de travailler chez Carrefour (et ailleurs).

Alors que les salariés s'inquiètent de plus en plus pour l'avenir de leurs emplois, subissent jour après jour des restructurations et la réorganisation de leur méthode de travail. Alors qu'ils voient se dégrader leurs conditions de travail l'entreprise leur pose des questions pour le moins anodines et convenues sur leur qualité de vie au travail.

Il en aurait été sûrement tout autre si l'entreprise avait feuilleté les questions des délégués du personnel. Un petit millier de questions par mois donne une bonne image des problèmes des salariés.

Disposons nous pour déjeuner d'une cafétéria ou d'une salle de pause aménagée ? Quand on sait que Carrefour cherche à vendre les dernières cafétéria, que la salle de pause doit obligatoirement être aménagée quel est l'objet de cette question. N'aurait-il pas été plus judicieux de demander

aux salariés si montant du titre restaurant était suffisant pour déjeuner, s'ils voulaient une cantine ?.

Comment est notre poste de travail ? Le projet commerçant prévoit que tout le monde se retrouve sur la surface de vente alors bonjour le bruit, le stress et merci pour le mobilier adapté et sûrement itinérant.

Disposez vous de chaussures de sécurité, gants de protection... ? Matériel obligatoire, si vous n'en disposez pas votre employeur peut se retrouver au pénal, n'hésitez pas se sera plus efficace !!

En 2010 avoir des toilettes de qualité est-ce un luxe ou une obligation légale ? Une fontaine d'eau un minimum ou un luxe mais quand il fait chaud la direction vous fait-elle apporter à boire en caisse, et quand il fait froid une boisson chaude ?

Votre moyen de transport ? question qui se trouve sur le questionnaire d'embauche. Malheur à celui qui n'a pas un véhicule quand les transports en commun sont à minima surtout à 22h.

Pas une question sur le travail de nuit, les horaires atypiques, les TMS (troubles musculo squelettique), le management et bien d'autres problèmes que l'entreprise connaît . Elle se garde bien de consulter sur ce qui fâche ou représente un coût.

La trentaine de question que nous avons pu lire (cette enquête n'a pas été présentée aux syndicats) sont du même acabit. On se croirait dans le monde enchantée de Barbie.

On ne peut que se demander ce que cherche l'entreprise à travers ce questionnaire. Parions que les résultats seront positifs. Parions que le coup de peinture sur les murs défraîchis de la salle de repos ne résoudra rien.

Une bonne idée qui une fois de plus n'a que l'apparence du social.



Retraites

Manifestations le 19 octobre



*Depuis le début
de l'année
nous avons eu
7 manifesta-
tions*

*23 mars, 1er
mai, 27 mai, 24
juin, 23 sep-
tembre, 12 oc-
tobre, 16 octo-
bre*

*Sans compter
les actions
CFDT Carre-
four en mars et
avril.*

*Ce n'est pas
fini
rendez-vous le
19 octobre et
...*



L'intersyndicale a décidé d'appeler mardi 19 octobre, à une nouvelle journée « de grèves et de manifestations contre le projet de réforme des retraites ».

Mardi a été choisi parce que ce sera « la veille du vote au Sénat sur l'ensemble de la loi ». Cette journée, qui sera la sixième depuis début septembre, a été décidée lors d'une réunion de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, Unsa, CFTC, Solidaires, FSU, CFE-CGC) au siège de la CFDT à Paris.

Face à un gouvernement qui a réaffirmé mercredi son inflexibilité sur la réforme des retraites et ses mesures phares (le report de l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans pour l'âge minimal, de 65 à 67 ans pour une retraite à taux plein), les syndicats ne désarment pas.

L'intersyndicale, qui s'est réunie jeudi après-midi pour décider de la suite à donner au mouvement, reste déterminée à mobiliser jusqu'à l'adoption de la réforme.

« Inévitablement, si on veut obtenir des choses, il faut qu'on continue », a estimé François Chérèque, le leader de la CFDT. Il estime que pour l'opinion publique cette « réforme symbolise toutes les injustices dans notre pays ».

54% des Français sont, d'ailleurs, favorables à une grève générale, comme celle menée en 1995 contre un plan de réforme des retraites, qui avait fait reculer le gouvernement, selon un sondage pour Canal +.



DIRIGEANTS BÉNÉFICIAIRES D'UNE RETRAITE CHAPEAU

EN %, ÉCHANTILLON DE 60 SOCIÉTÉS COTÉES (DONT 34 DU CAC 40)

82 %
BÉNÉFICIAIRES

18 %
NON
BÉNÉFICIAIRES

« LES ÉCHOS » / SOURCES : AMF, ACOSS



Les transports arrivent !

Les transports vont être mis à rude épreuve. À l'issue des manifestations de samedi 16 octobre – cinquième journée de mobilisation contre le projet de loi –, les routiers, les ambulanciers, les autocaristes et les agents de l'équipement se sont réunis pour envisager des opérations de blocage.

« Les routiers sont contents de rentrer dans l'action. La semaine du 18 octobre sera décisive, tout le monde le sait », a lancé Maxime Dumont, de la CFDT-transport.

Le syndicat majoritaire du secteur a promis des « actions en tout genre dans l'Hexagone » dès le lundi 18 octobre, n'excluant pas d'investir des sites pétroliers ou des axes stratégiques. À la SNCF, la direction prévoit la circulation d'un TGV sur deux lundi 18 octobre.

Ces actions permettraient de faire la « jonction » entre la journée du mardi 19 octobre et les rassemblements de samedi 16 octobre, qui ont été encore importants.



Il a dit :

Le gouvernement a "radicalisé le pays"

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, a accusé le gouvernement d'avoir "radicalisé le pays" et d'être "en train de le bloquer", samedi avant le départ de la manifestation parisienne en faveur des retraites. "On est face à un gouvernement qui a radicalisé le pays et est en train de bloquer le pays", a dénoncé François Chérèque devant la presse.

Jugeant la mobilisation de samedi "équivalente" à celle du 2 octobre, il a observé que "la lassitude n'existe pas dans la tête des gens, au contraire". "Le niveau de la mobilisation est encore très important et le gouvernement a encore une possibilité, si ce n'est deux, pour ouvrir le dialogue", a-t-il ajouté. Selon le leader de la CFDT, "il faut que le gouvernement ait la responsabilité au dernier moment de suspendre le débat parlementaire et de nous permettre d'ouvrir le dialogue".

La lassitude n'existe pas dans la tête des gens, au contraire », a estimé François Chérèque, secrétaire général de la CFDT. Celui-ci demande, par ailleurs, la suspension du débat au Sénat, ce qu'il estime être une « proposition de bon sens ».

MANIFESTATIONS 12 et 16 octobre 2010

Quelques photos de l'ouest



Caen

"Devant le Medef les CRS nous ont tiré dessus à coup de bombes lacrymogènes"



Vannes



MANIFESTATIONS 12 et 16 octobre 2010

Quelques photos du sud-Ouest



Labège

SAV Portet



Manifestant cycliste (dopé) pour un tour de France de la contestation?



MANIFESTATIONS 12 et 16 octobre 2010

Quelques photos du centre



Marc Testault retraité de Carrefour Chartres et ancien responsable national CFDT Carrefour : Présent !



Chartres



Carrefour Chartres dans Marianne
Interview des militants CFDT



MANIFESTATIONS 12 et 16 octobre 2010

Quelques photos de l'Est



Laon



Reims



Chateau
Thierry

CARREFOUR TINGUEUR

CFTD CARREFOUR

MANIF DU 16 OCTOBRE

Carrefour restructurant, supprime des postes... (7000 en 2 ans)
...Sans compenser !
Carrefour réorganise, change les méthodes de travail.
...Sans prendre en compte le manque de personnel !
Carrefour fait sans accompagnement...
...Sans se soucier des conditions de travail !
Carrefour bafoue les accords et la convention collective.
Ras le bol !

Le Gouvernement mène aux Français...
...Sur les affaires judiciaires qui l'entourent !
Le Gouvernement réforme les tribunaux...
...Sans prendre en compte la pénalité de chaque métier !
...Sans prendre en compte les contre-pouvoirs !
Ras le bol !

Pour ces motifs, le Cfdt Carrefour Tingueur, appelle à la grève
nombreux défilés derrière la banderole Cfdt Carrefour !
Le samedi 16 octobre 2010
15 Bd de la paix, 51100 Reims
À 14 h 00

MANIFESTATIONS 12 et 16 octobre 2010

Quelques photos du Nord



Wasquehal



Pub: Une paire achetée deux gratuites .



Bassens



Amiens

MANIFESTATIONS 12 et 16 octobre 2010

Quelques photos du sud



Ollioules



Perpignan



Marseille Gd Littoral



MANIFESTATIONS 12 et 16 octobre 2010

Quelques photos de l'Ile de France



Montereau, Auteuil, Villabé, Montigny,
Créteil, Montesson et Villiers.



Cfdt
des choix, des actes
Services

CONTRE UNE LOI INJUSTE,
POUR UNE RÉFORME
ÉQUITABLE
TOUS MOBILISÉS
LE SAMEDI 16 OCTOBRE !

MANIFESTATIONS 12 et 16 octobre 2010

A l'autre bout du monde !



Monaco

“Réformer le système dès 2011”

Lors de sa rencontre avec la presse locale le 15 septembre, le prince Albert avait fait une allusion sibylline à une révision du régime. Stéphane Valéri, conseiller pour les affaires sociales, l'annonce aujourd'hui dans nos colonnes: comme bon nombre de pays européens, Monaco devrait engager en 2011 une réforme de son système de retraite.

Interview relue et amendée. Propos recueillis par Milena Radman.

A Monaco aussi la réforme du système de retraite est dans le viseur, malgré un fonds de réserve de 1 milliard 22 millions d'euros!!!

Nous étions avec une délégation de l'Union des Syndicats de Monaco à la manif à Nice le 12 octobre 2010.

Dans une déclaration au journal local Stéphane Valéri, conseiller aux affaires sociales annonce "Comme bon nombre de pays européens, Monaco devrait engager en 2011 une réforme de son système de retraite".

En conséquence, en assemblée, les représentants syndicaux ont décidés d'une journée d'action interprofessionnelle le 17 novembre 2010.

AFP - 16/10/2010 à 12:05

Financement de la dépendance: abandonner un nouveau jour de congé?

Le président de l'Agence nationale des services à la personne (ANSP), le député UMP de Meurthe-et-Moselle Laurent Hénart, propose samedi, dans une interview au Journal du dimanche, que les Français abandonnent un nouveau jour de congé pour financer la dépendance des personnes âgées.

Perdre sa vie à la gagner

Après la retraite revoici la diminution des jours fériés !!



Finistère



Des salariés de Carrefour Ile de France aux prud'hommes

Le groupe Carrefour comparaissait vendredi matin devant le conseil des prud'hommes d'Evry (Essonne), face à 182 salariés venus de cinq magasins (Villabé, Etampes, Montesson, Ivry et Villiers-en-Bière) qui accusent leur employeur, notamment, de les rémunérer à un tarif moins élevé que le Smic.

L'avocat de Carrefour a essayé d'avoir un renvoi pour raison de tribunal de police (**une audience regroupant tous les PV sur le smic a lieu le 8 novembre 2010 au tribunal de police d'Evry**). Le conseil a refusé la demande de Carrefour et l'affaire a été plaidée.

L'avocat des employés du groupe de distribution, Me Jean-Toussaint Giacomo, a détaillé un salaire qui n'atteint le salaire minimum interprofessionnel de croissance que si on y inclut le temps de pause. Sans compter cette pause, "la contrepartie de leur travail est inférieure au Smic", dit-il.

Le rappel de salaire demandé par l'avocat varie de 2.000 à 4.000 euros, selon les salariés.

"Le Smic, c'est important pour nous", souligne Philippe

Bouvard, délégué syndical CFDT, qui précise que le salaire mensuel net d'un "jeune de niveau un, sans horaires de nuit" est de 1.100 euros.

Il ironise sur une affiche placardée dans les locaux destinés aux salariés chez Carrefour : "J'ai le bon salaire pour le travail que je fais".

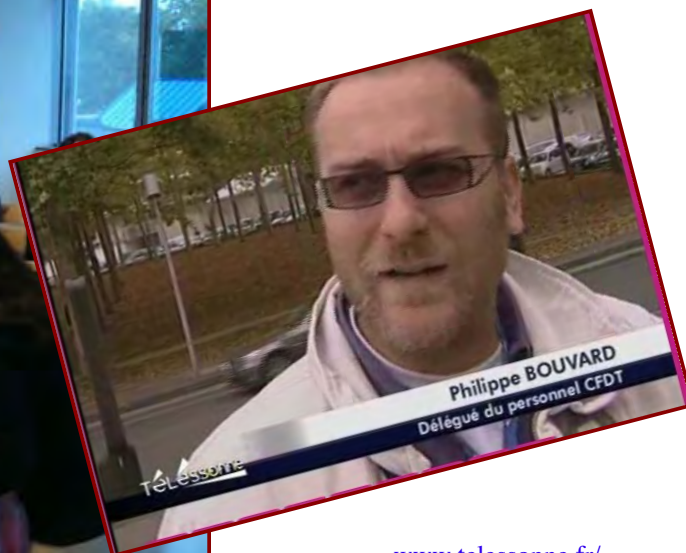
Une autre employée évoque, elle, une pointeuse située loin de la salle de repos, qui fait perdre de précieuses minutes, par exemple lorsque les clients demandent un renseignement pendant le temps de pause.

Jean-Pierre Meissat, porte-parole de Carrefour lors de cette audience et directeur du magasin d'Etampes (Essonne), conteste les accusations : "Les salariés sont rémunérés 22% au-dessus du Smic".

"Une hôtesse de caisse avec six mois d'ancienneté aura touché, à la fin de l'année, 19.650 euros", détaille-t-il.

Il ajoute que "la rémunération est le fruit d'accords signés par l'entreprise et les partenaires sociaux".

La décision du CPH sera rendu le 1er février 2011.



www.telessonne.fr/



Cours de français pour les salariés de Carrefour

Nouvelles en vrac !

A Monaco on se pose la même question qu'en France : une grève en décembre ?



Pour aider ses collaborateurs à mieux s'exprimer, l'enseigne leur propose une remise à niveau, à l'oral comme à l'écrit.

Une photo du littoral breton entre les mains, Philippe hésite puis se jette à l'eau. «Le ciel bleuté se fond dans le bleu plus foncé de la mer, dit-il. On distingue à peine la frontière entre les deux.» Dans la salle de classe de l'IPTR, un organisme de formation parisien, la concentration des dix salariés de Carrefour est totale. L'exercice du jour ? Décrire les nuances de couleurs avec le plus d'adjectifs possible. Pour enrichir son vocabulaire. Et améliorer, à terme, sa communication au boulot, avec les collègues et les clients.

Difficultés linguistiques. «Ces cours de français s'inscrivent dans notre volonté de promouvoir la diversité et l'égalité des chances», indique Arnaud Debart, directeur du management des ressources humaines. Plus de 100 nationalités sont représentées chez le géant de la distribution et aucun diplôme n'est exigé pour être embauché. D'où, parfois, quelques soucis au quotidien. «On s'est aperçus qu'une partie de nos employés ne savaient pas remplir leurs fiches de congés sur l'Intranet, qu'ils ignoraient la signification de certaines étiquettes, ou encore que des chefs de rayon faisaient systématiquement relire à leur entourage les documents adressés à leur supérieur hiérarchique», poursuit Arnaud Debart.

Mobilité interne. Conséquence regrettable : ces difficultés linguistiques freinent la mobilité interne, un pilier de la culture Carrefour, où trois cadres sur quatre ont commencé au bas de l'échelle. «Avant, du bagou et une bonne présentation suffisaient pour travailler dans la distribution, souligne Hervé Clément, consultant chez Dia-Mart. Avec le développement de l'informatique, on demande de plus en plus de rapports écrits aux salariés, à tous les postes.»

Ce constat posé, un test, mené en 2008-2009 dans quatre hypermarchés de Seine-Saint-Denis, a permis à la direction de valider le dispositif. Aujourd'hui, 180 salariés issus de 21 Carrefour d'Ile-de-France et de Lille, Lyon et Marseille en bénéficient, à raison de sept heures de cours par semaine, sur leur temps de travail, tout au long de l'année. «On trouve des employés, mais aussi des responsables métier et des chefs de secteur, tous volontaires : c'est la clé du succès», précise Arnaud Debart.

Au programme : orthographe, grammaire, syntaxe, prise de parole et cas pratiques, déclinés selon quatre degrés de difficulté. Aucun examen ne sanctionne cette remise à niveau, mais un diplôme symbolique est décerné à chacun. Résultats encourageants.

L'enseigne ne précise pas le coût de l'opération, intégrée dans l'offre globale de formation. Mais son succès est tel qu'elle devrait bientôt être proposée à l'ensemble des salariés des 230 hypers hexagonaux. Karima, qui a participé à la session 2008, applaudit. «J'ose enfin rédiger des courriers administratifs sans l'aide de personne, explique la jeune femme de 24 ans, assistante de vente à Stains. Et le fait de mieux m'exprimer en français me permet aussi de canaliser mon tempérament un peu volcanique...» Les collègues apprécieront.

Laure Cailloce © Management

2000-2010 : Les prix ont-ils flambé ?

Le journal "La voix du Nord" a fait une enquête sur l'évolution des prix sur 10 ans. Pour en savoir plus cliquez sur ce lien.

http://www.lavoixdunord.fr/France_Monde/actualite/Secteur_France_Monde/2010/10/14/article_infographie-2000-2010-le-prixde-votre-petit.shtml



Inflation septembre 2010

INDICES DES PRIX en 2009-2010		
Ensemble des ménages		
	Indice 100 en 1998	Variation mens. courante (pour les moy.)
Sept. 09	119,37	-0,2
Oct. 09	119,48	+0,1
Nov. 09	119,64	+0,4
Déc. 09	119,96	+0,3
Moy. 09	119,31	+0,1
Janv. 10	119,69	-0,2
Fév. 10	120,36	+0,6
Mars 10	120,94	+0,5
Avril 10	121,26	+0,3
Mai 10	121,39	+0,1
Jun 10	121,38	0,0
Juil. 10	121,04	-0,3
Août 10	121,32	+0,2
Sept. 10	121,23	-0,1

	Indices Sept. 2010	Variation (en %) par rapport :		
Source : Insee	Base 100 en 1998	Au mois début de l'année précédent	Au début de l'année	Au même mois de l'an passé
PRIX À LA CONSOMMATION –				
Ensemble des ménages (France métropolitaine et DOM)				
Ensemble	121,23	−0,1	+ 1,1	+ 1,6
Ensemble CVS	121,20	+ 0,2	+ 1,0	+ 1,6
Ensemble hors tabac (<i>indexation des pensions</i>)	119,88	−0,1	+ 1,1	+ 1,5
Alimentation (sans tabac)	123,78	+ 0,0	+ 0,5	+ 0,8
Produits manufacturés	101,17	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,0
Services (y compris eau)	127,96	−0,8	+ 0,9	+ 1,4
MÉNAGES URBAINS dont le chef est ouvrier ou employé (France métrop. et DOM)				
Ensemble	121,82	+ 0,0	+ 1,0	+ 1,6
Ensemble hors tabac (<i>indexation du smic</i>)	119,83	+ 0,0	+ 1,1	+ 1,5

Salariés Carrefour Monaco

Les salariés de Carrefour Monaco, acteurs de la prospérité de l'entreprise, auraient-ils droit au même ? Aujourd'hui la direction de Carrefour Monaco verrouille la possibilité d'offrir la juste récompense à vos efforts, avec de véritables avancées sociales...
Juger vous-même :
Salaires : Les salariés de Carrefour Monaco ont toujours un retard de salaire de 5% par rapport aux salariés de Carrefour France. Et ce, depuis près de 10 années.
La Direction refuse la création d'une prime de participation aux bénéfices ou d'une prime équivalente.
Devons nous accepter d'être une sous catégorie de salariés ?
Conditions de travail : Les effectifs sont passés de 378 salariés en 2000 à 335 salariés aujourd'hui !!! Nos conditions de travail, par conséquent, sont devenues insupportables.
De plus, au sein de la même entreprise une discrimination est instaurée entre les salariés, en effet le personnel d'encadrement bénéficie d'un maintien de salaire en cas de maladie ou accident alors que les salariés « employés / ouvriers » sont exclus de cet avantage !!!
Devons nous accepter cette injustice ? En même temps l'entreprise ne cesse d'accumuler les millions de bénéfices chaque année...
Pour la réouverture immédiate de négociations à Carrefour Monaco.

Nom	Prénom	Ville	Signature
182 signatures			

Monaco

La direction nous a expliqué sa surprise concernant les demandes de cette pétition à savoir:

* rattrapage de salaire par rapport Carrefour France

* création d'une prime de participation

* création d'une couverture de maladie équivalente au personnel d'encadrement

* des garanties sur

l'emploi.

La direction ne comprend pas, nos demandes puisqu'elle nous a déjà expliqué qu'elle n'irait pas plus loin sur les points essentiels de nos revendications!!

De plus la direction, depuis juillet 2010, n'a pas augmenté les salaires de Carrefour Monaco et a souhaité nous expliquer que les salariés seront augmentés de 1,5% et ces derniers recevront un courrier d'explications sur les négociations 2010 avec leur bulletin de paye .

Nous avons réaffirmé que depuis près de 10 ans les salariés de Carrefour Monaco ont retard de 5 à 6% de salaire par rapport aux salariés de la région économique voisine, Carrefour France.

Nous avons rappelé la discrimination instaurée entre les catégories de salariés de la même entreprise sur la couverture de maladie ou accident.

Et nous avons complété en évoquant les nombreux bénéfices que l'entreprise dégage grâce notamment aux salariés qui ne bénéficient toujours pas d'une participation aux bénéfices.

La direction n'a rien voulu entendre, même si elle admet que nous faisons toujours des bénéfices à 2 chiffres !!!

Licenciement

Si la notification d'un licenciement doit être faite par courrier envoyé en LRAR (c. trav. art. L. 1232-6), encore faut-il que ce courrier ait été signé par la bonne personne ! Dans l'affaire présentée ci-dessous, la cour de cassation estime que l'absence de qualité à agir du signataire d'une lettre de licenciement ne constitue pas une irrégularité de fond mais rend le licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse. Le salarié doit donc être indemnisé en conséquence.

Carrefour sanctionné en Bourse

Le marché n'a pas apprécié la révision à la baisse du résultat opérationnel de géant français de la distribution.

Le groupe de distribution a révisé à la baisse, de 3,1%, ses prévisions de résultat opérationnel pour l'exercice 2010. «Des charges exceptionnelles supplémentaires au Brésil, résultant de l'audit en cours que nous avons mandaté, nous conduisent à estimer désormais notre résultat opérationnel avant éléments non courants 2010 à environ 3 milliards d'euros», a fait savoir Lars Olofsson, son directeur général. En août, lors de la publication de son résultat semestriel, Carrefour avait confirmé son objectif d'atteindre 3,1 milliards d'euros de résultat opérationnel.

Cet avertissement intervient après la découverte de pertes non-comptabilisées au sein de la filiale de Carrefour au Brésil. Cet été, le distributeur avait confié à KPMG une mission d'audit pour enquêter sur ces faits. Cinq directeurs locaux ont, depuis, été limogés, dont Jean-Marc Pueyo, entré chez Carrefour en 1978 et directeur général de Carrefour au Brésil depuis six ans. Dans la foulée, Carrefour avait provisionné 80 millions d'euros. Cela est manifestement insuffisant.

Cet incident entache un troisième trimestre 2010 un peu plus solide que prévu par la communauté financière. Le numéro deux mondial de la distribution a enregistré 6,7% de progression de chiffre d'affaires, le hissant à 25,6 milliards sur la période. La filiale brésilienne y a fortement contribué (+13,1%).

La France est, elle, toujours à la peine. Les contre-performances de ses hypermarchés, où les ventes de produits non-alimentaires ont chuté de 5,1% sur la période, soulignent l'urgence du plan de relance dévoilé par Lars Olofsson tout récemment. Sans parler de celles de Ed (en chute de 10,4%) que le patron suédois est en train de faire disparaître au profit de Dia.

La tribune.fr - 15/10/2010

Se sont nos patrons !

Ils sont responsables de vos conditions de travail, de vos rémunérations, de votre emploi, de la réussite de l'entreprise !

Direction Exécutive Carrefour

Elle élabore, avec le Directeur Général, la stratégie de l'entreprise, fixe les objectifs opérationnels et le plan annuel, et en contrôle l'exécution

Sous la direction de Lars Olofsson, Administrateur Directeur Général, la Direction Exécutive est composée des membres suivants :

* **Lars Olofsson** Administrateur Directeur Général

* **Pierre Bouchut** Directeur Exécutif Finances, Gestion et Services Financiers

* **Jean-Christophe Deslarzes** Directeur Exécutif Ressources Humaines et Organisation

* **Thierry Garnier** Directeur Exécutif Marchés de croissance

* **José Carlos González-Hurtado** Directeur Exécutif Développement Commercial et Marketing Groupe

* **James McCann** Directeur Exécutif France

* **Vicente Trius** Directeur Exécutif Europe, en charge de la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la Grèce, Chypre et la Roumanie



CARREFOUR

CA- FR0000120172 / Paris / Compartiment A  



- 4,05% 38,505 € (c)

Cotation temps réel PARIS 15/10/10 16h 10mn 45s | Cotation Continû

Lattes

La CFDT s'est implanté dans ce magasin ouvert en 1967 et occupant 550 salariés sur une surface de vente de 11 800 m2. Elle a nommé en février **Stéphane Walter** délégué syndical CFDT. Stéphane occupe à la sécurité le poste de "Monsieur Casse". Actuellement secrétaire du comité d'entreprise c'est un ancien délégué CGT qui a souhaité rejoindre la CFDT pour des raisons syndicales.

Les élections ont lieu en novembre, l'équipe CFDT est prête, **Magali Monteil** a été nommée représentante syndicale au CE.. *Philippe Asker délégué syndical CFDT à Saint Jean de Vedas suit cette section.*

Chartres le : 2 Octobre 2010

Daniel et Marie-Hélène OLLIVIER

Nous avons retiré l'adresse.

Carrefour Chartres

À l'attention de Mr le Directeur

ZUP de la Madeleine BP 849

28000 Chartres

COPIE

Monsieur le Directeur,

Nous sommes de fidèles clients de Carrefour Chartres depuis sa création et jusqu'à présent satisfaits.

Mais...

Depuis quelque temps, les nouvelles dispositions nous choquent et rendent nos achats plus difficiles : suppression de la personne faisant les pesées, caisses... sans caissières, maintenant, cher client, débrouille toi pour chiffrer ton achat !

Et encore, l'employé revêtu d'un beau gilet "à votre service" se fait rare là aussi, dem,... toi.

Le but recherché, c'est bien de réduire le Personnel au maximum, sans pour autant diminuer les prix de vente.

Cet "essorage" ne s'arrêtera pas là, quelque soit le niveau hiérarchique, on peut fort bien imaginer la suppression quasi totale des postes de Direction remplacés par des robots sophistiqués, ne restant bien entendu que les actionnaires.

Nous ne le souhaitons pas, à 83 ans, nous voudrions bien ne pas voir cette horreur : une société complètement déshumanisée.

En ce qui nous concerne, nous nous refusons, au maximum à utiliser ces moyens et techniques dits modernes, mais lamentables, quitte à nous ravitailler ailleurs.

Voilà, Monsieur le Directeur nos réflexions désabusées, mais avec l'espérance d'une saine réaction des Personnels de tous niveaux, ainsi que de la clientèle.

Puissent ces quelques lignes alimenter votre réflexion.

Recevez, Monsieur le Directeur l'expression de nos sentiments les plus distingués.

*D'habitude ces courrier là, on le les a pas !!!
Toujours est-il que ces clients ont eu le réflexe de
l'envoyer en copie au secrétaire du C.E.*

*Cela fait plaisir de voir qu'à 83 ans on se soucie en-
core des salariés, et que l'on prend le temps d'user
sa plume.*



L'Hyper !

